

SNPTAS CGT Info N° 9
4 décembre 2018

Le 6 décembre vous voterez pour élire vos représentants aux Comités Techniques ministériels et locaux, aux CAP et CCP des différents corps. Les résultats de ces scrutins permettront également de composer les CHSCT, le Comité Central et les comités locaux d'action sociale. La profession de foi de la CGT que vous trouverez avec votre matériel de vote ne permet pas de développer des sujets pourtant essentiels pour votre avenir.

C'est pourquoi le SNPTAS CGT fait le choix de vous informer plus en détail sur dix thèmes en vous présentant nos analyses et nos revendications. Celles-ci sont élaborées par des militants de terrain, avec les syndiqués et sont le reflet des attentes exprimées par les agents au quotidien.

Le vote pour les listes présentées par la CGT le 6 décembre, c'est l'assurance d'être soutenus aidés par des élus engagés, disponibles et proches de vous dans tous les services.

SECTEUR MARITIME

"AM 2022", le volet "MER" de AP 2022



Réforme AM 2022 : dématérialisation des procédures, sécurité maritime au rabais, transformation et privatisation de missions

Historiquement les affaires maritimes s'occupaient essentiellement de la gestion des marins et de la sécurité des navires. Ce sont maintenant des services en pleine mutation et aux préoccupations environnementales croissantes.(...)

lire la suite page 2

ANALYSES et REVENDICATIONS

GIEC-Ecologie, Retraites, Action et Protection sociales, Éducation et Sécurité routières, Statut et déprécarisation, Salaire - primes-carrières, Égalité professionnelle et discriminations, Action Publique 2022, **Secteur maritime**

(Retrouver les numéros parus en ligne : <http://snptas-cgt.net>, Accueil du site > ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES > Élections 2018 > Boîte à outils SNPTAS CGT > Campagne > SNPTAS CGT Infos)

VOTONS ET FAISONS VOTER CGT

pour la défense,
la reconquête et le développement
des services publics

#jevotecgt
le6décembre





SECTEUR MARITIME

SNPTAS CGT info N°9 4 décembre 2018

Après quelques décennies aux marées noires catastrophiques, la dimension environnementale est de plus en plus présente, et par ailleurs, le développement de l'économie maritime n'est pas soutenable sans prendre en compte les enjeux de la préservation des écosystèmes marins.



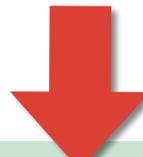
Nous sommes près de 2 800 agents aux affaires maritimes, avec des missions très variées

qui vont de l'encadrement de la navigation de plaisance à la sécurité maritime, en passant par la réglementation des marins et des navires, ainsi que l'environnement maritime et cela sur tous les océans, l'outre-mer étant très riche en terme de biodiversité et de potentiel économique maritime.

Depuis Colbert, nous avons évolué, nous nous sommes adaptés, navires de course au large, éco-navigation, zones de mouillage, surveillance du trafic maritime, POLMAR, de multiples intérêts sont à concilier entre les navires de commerce, la biodiversité marine, l'éolien en mer, la pêche et la plaisance...

Depuis 2017 plane sur nos services le projet AM 2022, volet maritime du programme Action Publique 2022.

Le projet AM 2022



L'administration veut transformer, voire privatiser une partie de nos missions

► Pour en savoir plus sur le projet, voir les diaporamas présentés aux organisations syndicales : [diaporama réunion du 16 février](#) et [diaporama réunion du 25 mai 2018](#).





L'administration veut transformer, voire privatiser une partie de nos missions :

NOUS NE LA LAISSERONS PAS FAIRE !

Nous demandons le maintien des missions de service public.

- ▶ Assez de ces réformes à répétition qui entraînent l'abandon, l'externalisation, la privatisation de missions publiques !
- ▶ Assez des restructurations et réorganisations permanentes des services !
- ▶ Assez des suppressions massives d'emplois et de la dégradation de l'exercice de nos missions !
- ▶ Assez de l'aggravation de la souffrance au travail et de nos conditions de vie au travail et en dehors !

Dématérialisation des procédures

La dématérialisation des procédures est au coeur de la réforme AM 2022 : le portail du marin, le portail armateur ont déjà été mis en place. La mise en œuvre se fait à marche forcée, les agents n'ont pas eux-mêmes le temps d'appréhender les nouvelles procédures que les marins sont obligés d'en passer par là.





SECTEUR MARITIME

SNPTAS CGT info N°9 4 décembre 2018



Les marins ne sont pas tous prêts à gérer leur carrière, les brevets, l'aptitude médicale,... via le clavier d'un ordinateur, mais nos décideurs, eux, sont prêts à « déshabiller » les services qui, de tout temps, ont été au plus près de nos administrés.

Transfert progressif de la sécurité sociale des marins au régime général, examens du permis plaisance organisés par le secteur privé...



**La CGT revendique le maintien des missions de service public
réalisées par des agents publics
au plus près des enjeux littoraux locaux
et au contact des collectivités**

Les affaires maritimes sont en charge de sujets compliqués, en terme d'activités, de milieux et de droit ; les autres administrations porteuses des politiques civiles en mer ont besoin de nos compétences. Mais l'administration maritime atteint la limite de sa marge d'ajustement, les services sont « à l'os »



Sécurité maritime au rabais

La politique du gouvernement est la privatisation des contrôles de sécurité des navires et la suppression des inspecteurs ! Il voudrait remplacer les contrôles systématiques par des contrôles ciblés pour certains navires.

L'État déciderait ainsi d'augmenter le risque d'accident des marins, métier déjà très accidentogène !

On veut nous faire passer de l'accompagnement au contrôle, finis les conseils et les explications, ON CONTRÔLE et ainsi on diminue les ETP...

DCS (Dispositif de Contrôle et de Surveillance)

Un nouveau schéma directeur serait établi sur 15 ans qui porterait sur le renouvellement des moyens des administrations chargées de l'AEM (Action de l'État en Mer).

On créerait de nouveaux patrouilleurs mais à effectifs constants – bien sûr, encore plus de contrôles mais pas plus d'agents...

Actualité : voir ci-dessous [article publié sur le site du SNPAM-CGT](#)



la cgt **SNPAM - CGT** Recherche

EQUIPEMENT ET ENVIRONNEMENT SYNDICAT NATIONAL DES PERSONNELS DE L'ADMINISTRATION DE LA MER

Accueil | L'actualité | Sections locales | Organisation | C.A.P. et C.H.S.C.T. | Juridique | Dossiers | Enseignement | ADHÉREZ !

Accueil > L'actualité > Année 2018

L'actualité : la DAM veut fermer deux Vedettes Régionales
publié le 19 novembre 2018

Envoyer par courriel
Imprimer

Les choses s'éclaircissent douloureusement pour le chantier de "Modernisation du Dispositif de Contrôle et de Surveillance".
Nous l'avions pressenti, tant le mot "modernisation" à souvent été utilisé comme prélude aux réformes les plus radicales.
Après une courte période de consultation des Organisations Syndicales, composée de deux réunions dont la première consistait à présenter la démarche, le couperet tombe un peu rapidement : la DAM souhaite fermer la Mauve et la Gabian, en remplaçant la première par un patrouilleur "entre 40 et 45m" et la deuxième par...l'Iris.

Les propositions de la CGT n'auront donc servi à rien ?

Alors que nous demandions, depuis novembre 2017, une analyse fine de l'activité et du besoin de contrôle, la copie en réponse est bien légère (cf. P1).
Certes, nous y trouvons enfin des objectifs (en nombres de contrôles?). Mais comment les comparer aux

L'actualité : la DAM veut fermer deux Vedettes Régionales

publié le 19 novembre 2018

Les choses s'éclaircissent douloureusement pour le chantier de "Modernisation du Dispositif de Contrôle et de Surveillance".

Nous l'avions pressenti, tant le mot "modernisation" à souvent été utilisé comme prélude aux réformes les plus radicales.

Après une courte période de consultation des Organisations Syndicales, composée de deux réunions dont la première consistait à présenter la démarche, le couperet tombe un peu rapidement : la DAM souhaite fermer la Mauve et la Gabian, en remplaçant la première par un patrouilleur "entre 40 et 45m" et la deuxième par...l'Iris.



SECTEUR MARITIME

Enseignement maritime

Il faut veiller à ce que l'enseignement maritime conserve son attractivité dans le cadre d'une stratégie claire et porteuse d'avenir.

Il y a des difficultés récurrentes dans la gestion des effectifs, que ce soit en personnels de service ou en encadrants.

Soyons également attentifs à l'impact sur les personnels lors du déménagement prévu de l'ENSAM de Nantes au Havre, qui devrait s'effectuer d'ici 2021.

**Dans toutes les DDTM, DIRM, lycées maritimes, Directions de la Mer,
vos représentants CGT sont présents pour vous écouter et vous défendre,
toujours avec la même exigence, la même détermination et la même énergie !**

**Force de proposition, de négociation, de mobilisation
mais également force de défense de vos conditions de travail**

**#jevotecgt
le 6 décembre**

**ÉLECTION
FONCTION
PUBLIQUE**

Le 06
décembre
2018



NOM Prénom :

Date et signature :

Adresse :

Téléphone / Courriel :

Service ou établissement :

Bulletin d'adhésion

adhérer en ligne